

Esquisse d'une morphologie du wolof

Moussa D. Ndiaye

Volume 23, numéro 1, 1994

Sémantique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/603083ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/603083ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ndiaye, M. D. (1994). Esquisse d'une morphologie du wolof. *Revue québécoise de linguistique*, 23(1), 125–137. <https://doi.org/10.7202/603083ar>

Résumé de l'article

La tradition descriptive du wolof admet généralement que les constructions telles que l'inversif, l'inchoatif, le causatif, la nominalisation, etc. sont obtenues en adjoignant un suffixe à un radical. Or, un tel modèle morphologique basé sur le mot, implique le recours à un catalogue de règles phonologiques qui ne sont pas évidentes dans la grammaire du wolof. Notre propos consiste à démontrer que le système morphologique du wolof accorde plus d'importance au squelette-CV qu'à une trame phonétique. L'analyse proposée permet donc d'éliminer un certain nombre de paradoxes découlant de la conception habituelle de la morphologie du wolof, et d'en proposer une image moins complexe, mais plus cohérente.

ESQUISSE D'UNE MORPHOLOGIE DU WOLOF ¹

Moussa D. Ndiaye
Université de Montréal

1. Introduction

LA morphologie, cette discipline de la linguistique qui étudie la formation des mots, occupait une place importante dans la description des langues pendant la période du structuralisme, tant dans la tradition linguistique européenne qu'américaine. Mais c'est surtout pendant l'avènement de la grammaire générative qu'il y a eu une certaine réticence à l'idée que la morphologie constitue une composante autonome de la grammaire, et ceci parce que, chez les générativistes classiques, la priorité était plutôt assignée à la syntaxe et à la phonologie des langues. En outre, ce manque d'intérêt envers la morphologie relevait du fait de son statut mal défini: tantôt la morphologie était reliée à la composante syntaxique (morphosyntaxe), tantôt elle était attachée à la composante phonologique (morphophonologie).

Cependant, dans les quinze dernières années, les linguistes ont commencé à faire référence, de façon explicite, à une composante morphologique entière et autonome dans la grammaire des langues. C'est ainsi qu'un statut formel est attribué aux règles morphologiques, et l'étude des propriétés de ces règles a permis de découvrir que le lexique contient beaucoup plus de régularités qu'on ne le pensait. Un fait qui ne semble pas controversé de nos jours est la reconnaissance de la morphologie comme microsystème, avec ses primitifs (mots, racines, radicaux, affixes, etc.), ses règles formelles (règles de formation de mots) et des principes qui gouvernent la forme et le fonctionnement de ces règles, cf. Scalise (1984).

La formation de l'inversif, de l'inchoatif, du causatif et du bénéfactif ainsi que la nominalisation figurent parmi les faits les plus saillants de la morphologie du wolof. Ceux-ci ont été dûment recensés et décrits dans diverses études, cf. Diallo (1981); Ka (1988); Mbodj & Sambou (1990); Sauvageot (1965); etc.

Si néanmoins l'examen de cette morphologie est repris ici, c'est que l'analyse qu'on en fait pose un problème auquel on n'a jamais répondu de façon satisfaisante. Par exemple, la tradition descriptive du wolof admet généralement que les formes inversives sont obtenues en adjoignant le suffixe *-i* de l'inversif aux radicaux simples (ex.: *fas* "nouer" > *fɛcc-i* "dénouer", *təj* "fermer" > *tijj-i* "ouvrir", *xaar* "attendre" > *xadd-i* "arrêter d'attendre").

On a souvent pris pour acquis que les phénomènes phonologiques comme l'alternance vocalique, la gémiation, la mutation consonantique et l'abrégement vocalique, dont quelques exemples sont donnés dans le paragraphe précédent, découlaient de la concaténation d'un radical et du suffixe inversif *-i*. Or, les exemples qui suivent montrent qu'en attachant un autre suffixe *-i*, de l'inchoatif cette fois-ci, aux mêmes formes radicales précitées, on ne constate aucun des processus susmentionnés (ex.: *fas* "nouer" > *fas-i* "aller nouer", *təj* "fermer" > *təj-i* "aller fermer", *xaar* "attendre" > *xaar-i* "aller attendre").

Notre propos, dans cette étude, consistera donc à éliminer un certain nombre de paradoxes découlant de cette conception traditionnelle de la morphologie du wolof, et d'en proposer une image moins complexe, mais plus cohérente.

La discussion sera organisée comme suit: la section 2 présentera les données pertinentes: une vue d'ensemble du système phonologique de la langue et de la problématique, quelques commentaires méthodologiques, ainsi qu'un aperçu des analyses antérieures faites à ce sujet. La section 3 sera dévolue à la démonstration du fait de l'importance qu'accorde cette morphologie au squelette-CV et non à une base (mots, radicaux). Au lieu de poser une forme radicale (une trame phonétique) à partir de laquelle les autres formes sont obtenues comme dans les exemples susmentionnés, nous proposerons que les affixes peuvent déterminer le patron squelettal d'une racine, cf. Archangeli (1983, 1991); McCarthy & Prince (1986, 1990), entre autres. Autrement dit, il sera montré que l'attachement d'un affixe à une base est sujet à une restriction morphologique. Cette hypothèse permet de réduire le nombre impressionnant de règles utilisées, telles que celles de (dé)gémiation, de mutations vocalique et consonantique, pour rendre compte des faits précités et, du même coup, elle constitue une tentative d'explication simple de ce paradigme de la morphologie du wolof. Enfin la section 4 traitera des incidences phonologiques, notamment les alternances de phonèmes.

2. Données pertinentes

2.1 Voyelles et consonnes ²

Le wolof fait usage, au plan phonétique, de neuf voyelles présentées en (1), doublées d'une opposition brève / longue, sauf pour les deux voyelles centrales qui n'ont pas de partenaire phonologique long, cf. Ndiaye (1991), également Timmons (1990) pour une autre analyse du système vocalique.

(1) a.	i		u	b.	ii	uu
	e	ə	o		ee	oo
	ɛ	ʌ	ɔ		ɛɛ	ɔɔ
	a				aa	

Quant aux consonnes, une vue d'ensemble donne des consonnes simples et des géminées en (2), et les prénasalisées présentées en (3), cf. Diouf & Yaguello (1991); Samb (1983).

(2) a.	p	t	c	k	q	b.	pp	tt	cc	kk	qq
	b	d	j	g	(ʔ)		bb	dd	jj	gg	—
	f	s			x		—	—			—
	m	n	ñ	n				mm	nn	ññ	nn
		r							rr		
		l							ll		
			y	w						yy	ww

(3)	mb	nd	nj	ng
-----	----	----	----	----

Seules les séquences homorganiques constituées d'une consonne nasale et d'une occlusive sonore seront considérées comme des prénasalisées.

2.2 *Vue d'ensemble du problème*

Tableau 1
Vue d'ensemble des procédés de dérivation

MORPHÈMES		PHONÉTIQUE	GLOSE
A. FORMATION DE L'INVERSIF			
lem + i	→	leemmi	déplier
ɽub + i	→	ɽuubbi	ouvrir
cuul + i	→	suulli	déterrer
lal + i	→	laalli	défaire le lit
cap + i	→	saappi	perdre le goût
pɔc + i	→	fɛɛcci	dénouer
yɔb + i	→	yɛɛbbi	décharger
tɔkk + i	→	tɛɛkki	détacher
təj + i	→	tiijji	ouvrir
səp + i	→	siippi	décharger
gəm + i	→	giimmi	ouvrir les yeux
cəgg + i	→	siiggi	se tenir debout
cəq + i	→	səcqqi	décharger un fusil
cəp + i	→	səcppi	changer
rəp + i	→	rəcppi	enlever
qaad + i	→	xaaddi	arrêter d'attendre
daaj + i	→	daajji	défoncer
B. FORMATION DE L'INCHOATIF			
lem + i	→	lemi	aller plier
ɽub + i	→	ɽubi	aller ouvrir
cuul + i	→	suuli	aller enterrer
lal + i	→	lali	aller faire le lit
pɔc + i	→	fɔsi	aller nouer
yɔb + i	→	yɔbi	aller charger
qaad + i	→	xaari	aller attendre
tɔkk + i	→	tɔkki	aller attacher
cəq + i	→	səxi	aller charger fusil

C. FORMATION DU CAUSATIF

bay + al	→	bayal	faire cultiver
daw + al	→	dawal	faire courir
tɔɔpp + al	→	tɔfal	faire suivre
cɔɔnn + al	→	sɔnal	faire fatiguer
cɛɛdd + al	→	sɛral	faire refroidir
mucc + al	→	musəl	faire sauver

D. FORMATION DU BÉNÉFACTIF

bay + al	→	bayal	cultiver pour qqun
daw + al	→	dawal	courir pour qqun
tɔɔppp + al	→	tɔɔppal	suivre pour qqun
cɔɔnn + al	→	sɔɔnnal	se fatiguer pour qqun
cɛɛdd + al	→	sɛɛddal	refroidir pour qqun

E. NOMINALISATION PAR -ɔ

day + ɔ	→	dayɔ	dimension
mɛl + ɔ	→	mɛlɔ	aspect
tɔɔpp + ɔ	→	tɔfɔ	cadet
rɛɛpp + ɔ	→	rɛfɔ	destin

Avant de présenter les généralisations qui se dégagent de ce tableau, faisons quelques commentaires méthodologiques. La grande majorité des données est directement contrôlée par nous-même (étant locuteur natif du wolof), soit qu'elles sont issues de recherches personnelles, soit recueillies de première main. D'autres données sont extraites d'ouvrages et de travaux descriptifs dignes de confiance, cf. Ka (1988); Sauvageot (1965), entre autres.

Il convient de signaler, toutefois, que nous n'adoptons pas les mêmes représentations sous-jacentes des formes que ces auteurs, bien que nous nous inspirions de leurs travaux. De façon plus spécifique, nous assumons que:

- 1) au niveau des segments vocaliques, il existe une voyelle centrale d'arrière [ʌ], celle-là même qui alterne avec [ɛ] et qui est différente de la voyelle basse [a], cf. Ndiaye (1991).
- 2) Pour les consonnes, nous posons que les fricatives [f, s, x] ne sont attestées qu'en surface. En sous-jacence, [p, c, q] sont attestés. On met donc en évidence une distribution complémentaire entre [f, s, x] et [p, c, q]. De

plus, les fricatives n'apparaissent pas en géménées. Nous posons que la distribution fricatives / occlusives sourdes est le reflet d'un processus de spirantisation et non de "durcissement" (voir section 4), cf. également Mbodj & Sambou (1990).

Ces commentaires préliminaires nous permettent de présenter les généralisations descriptives qui se dégagent du tableau 1.

Le tableau 1A donne des exemples de l'inversif. La tradition descriptive du wolof admet généralement que les formes inversives sont obtenues en adjoignant le suffixe inversif *-i* à une base. De cette conception de la morphologie de l'inversif découle, selon Ka (1988) et Sauvageot (1965), un certain nombre de phénomènes phonologiques tels que la gémération de la consonne finale du radical (ex.: *Ɂub* + *i* → [*Ɂubbi*]), la mutation consonantique et le changement vocalique (ex.: *fas* + *i* → [*fɛɛcci*]).

Plusieurs analyses des phénomènes qui accompagnent l'inversif ont été faites dont celle de Ka (1988). Par exemple, pour rendre compte de la gémération, Ka (1988) propose une règle de gémération qui, en termes linéaires, dit qu'une consonne simple en position finale de radical s'allonge au contact du suffixe inversif *-i*. Cette règle est formulée comme suit, cf. Ka (op. cit., p. 144):

$$(4) \quad \begin{array}{c} \text{F} \\ \diagup \\ \text{C} \quad \text{C} \end{array} \rightarrow \begin{array}{c} \text{F} \\ \diagup \quad \diagdown \\ \text{C} \quad \text{C} \end{array} \quad \begin{array}{c} \diagup \quad _ \quad] \\ \text{stem} \end{array} + \begin{array}{c} \text{i} \\ \text{inv} \end{array}$$

(F = foot "pied", stem = radical, inv. = inversif)

Ainsi, via (4), la dérivation de *lemmi* se fera comme suit:

$$(5) \quad \begin{array}{ccccccc} \text{l} & \text{e} & \text{m} & + & \text{i} & \rightarrow & \text{l} & \text{e} & \text{m} & \text{i} \\ | & | & | & & | & & | & | & \diagup & | \\ \text{C} & \text{V} & \text{C} & & \text{V} & & \text{C} & \text{V} & \text{C} & \text{C} & \text{V} \end{array}$$

Cependant, les exemples du tableau 1B (inchoatif) contrastent avec ceux auxquels le suffixe inversif est attaché (tableau 1A). La distinction entre les dérivations inversive et inchoative repose essentiellement sur les oppositions consonnes géménées, alternance vocalique, (dans le cas de l'inversif) / consonne simple, pas de changement vocalique (dans le cas de l'inchoatif). La question qui se pose dès lors est de savoir pourquoi le suffixe inversif *-i* déclenche tous ces processus phonologiques quand il est attaché aux formes radicales alors que le suffixe inchoatif *-i*, qui est à toutes fins pratiques son homophone, n'a pas cette propriété; une question à laquelle on n'a jamais répondu de façon

convaincante. Les exemples du tableau 1A montrent également que les voyelles **a**, **u**, **ɛ**, **ɔ** n'alternent pas tandis que les voyelles **ə** et **ʌ** sélectionnent automatiquement les variantes **i** et **ɛ**, respectivement.

Des oppositions morphologiques comme celles de l'inversif et de l'inchoatif, selon qu'un affixe ayant la même trame phonétique est attaché à une même base, sont visibles de manière éparse dans la morphologie du wolof et d'autres exemples comme ceux du causatif (tableau 1C), du bénéfactif (tableau 1D) et de la nominalisation (tableau 1E) en portent témoignage. La comparaison des exemples des tableaux 1C et 1D montre que, contrairement au suffixe *-al* du bénéfactif, le suffixe *-al* du causatif, attaché à la même base, provoque quelques processus phonologiques, notamment l'abrégement vocalique et la dégémination.

Ka (1988) propose pour ces exemples une règle de dégémination qui convertit une gémignée finale en une consonne simple devant les suffixes *-al* du causatif, par ex.: **cæɛdd + al** → [**særal**], et le suffixe **-ɔ** de la nominalisation, par ex.: **tɔpp + ɔ** → [**tɔfɔ**], voir tableaux 1C, 1D et 1E. Nous nous dispensons de donner la règle de dégémination ici, cf. Ka (1988, p.157).

Pour l'essentiel, le modèle de morphologie basé sur le mot adopté dans les descriptions du wolof semble être fondé sur l'idée qu'il existe deux classes d'affixes: la classe I et la classe II. Les affixes de la classe I ont la capacité de déclencher des processus phonologiques, alors que ceux de la classe II n'ont pas cette capacité. Cependant, Ka lui-même reconnaît, dans la conclusion de son étude, que ce modèle pose un problème: «[...] Therefore, this analysis would not account for the data and must be rejected [...]. It does suggest that both gemination and degemination may be alike in having been morphologized», cf. Ka (1988, p.160). Cette idée est confortée par l'étude de Mbodj et Sambou (1990, p. 180) qui en viennent aussi à la conclusion qu'«[...] il est inadmissible, dans une perspective véritablement morphophonologique, de poser au lexique un morphème sous-jacent **saf**, à partir duquel la forme inversive est obtenue.»

En fin de compte, nous pouvons dire, pour clore cette partie, que ces exemples suffisent pour montrer que:

- 1) les phénomènes susmentionnés posent un problème dont une solution strictement phonologique ne peut rendre compte;
- 2) une approche morphologique basée sur le mot se heurte également à de sérieuses difficultés.

C'est dans cette perspective que s'inscrit notre vision de la morphologie du wolof que nous allons à présent exposer.

3. Analyse proposée

3.1 Mode de formation des mots

Dans les langues naturelles, il est possible de former un mot par l'ajout d'un affixe à une base. Par exemple en français, l'ajout du suffixe *-able* au radical verbal *touch-*, donne l'adjectif *touchable*; à partir de l'adjectif *touchable*, l'ajout du préfixe *in-* permet de dériver l'adjectif *intouchable*. Par contre, lorsqu'on attache le préfixe *in-* au nom *classe*, ou bien le suffixe *-able* à l'adjectif *bon*, les formes obtenues, respectivement **inclasse* et **bonable*, sont agrammaticales. De toute évidence, ces formes sont agrammaticales parce que le préfixe *in-* s'attache à une base adjectivale et le suffixe *-able* à une base verbale. Les Règles de Formation de Mots (RFM) spécifient donc la catégorie syntaxique et le cadre sous-catégoriel de la base et du mot qui résulte de l'opération, en plus du sémantisme qui est fonction du sémantisme de la base. La RFM qui permet de dériver le mot *touchable* peut être formulée comme suit:

- (6) [touch]_V → [[touch]_V + able]_A
 [+tr] [+tr] “qu'on peut toucher”
 (V = verbe; [tr] = transitif; A = adjectif)

Cet exemple montre que les RFM ont accès à l'information associée aux mots dans le lexique. L'affixation est donc le procédé principal qu'utilise le français pour former des mots et les affixes ont la propriété de spécifier la catégorie à partir de laquelle ils peuvent s'attacher. Le wolof utilise aussi l'affixation pour former des mots. Toutefois, en plus du procédé de spécification catégorielle, les affixes du wolof ont la propriété intrinsèque de sélectionner les “*gabarits prosodiques*” auxquels ils peuvent s'adjoindre. Dans le système morphologique que nous proposons pour le wolof, la stratégie centrale de formation de mots exige qu'une base s'accommode à un patron-CV, cf. également Archangeli (1983, 1991); McCarthy & Prince (1986, 1990). Nous poserons que les items verbaux présentés jusqu'ici se conforment aux squelettes-CV suivants:³

- (7) a. C V C b. C V V C
 | | | | | / |
 X Y Z X Y Z
- c. C V C C d. C V V C C
 | | | / | | / | /
 X Y Z X X Z

Ces patrons-CV forment en eux-mêmes des morphèmes entrés comme tels dans le lexique. Dans les configurations en (7), on a des patrons-CV sur lesquels les segments s'associent. La séquence segmentale X Y Z, par ex.: /cap/, est interprétée phonétiquement par [saf], [saaf], [sapp] ou [saapp] en fonction de la mélodie squelettale à laquelle elle s'associe. Tous les affixes verbaux ici sélectionnent l'un des gabarits prosodiques en (7). Ainsi, le suffixe inversif *-i* choisit toujours le patron CVVCC, par ex.: [leemm-i], [yɛɛbb-i], alors que l'inchoatif *-i* sélectionne le patron CV(V)C, par ex.: [lem-i], [yɔb-i], [rɔɔf-i]. Pour conforter cette idée, reconsidérons le cas des exemples des tableaux 1C et 1D, repris en (8).

(8)	BASE	BÉNÉFACTIF (-al)	CAUSATIF (-al)
a.	bay "cultiver"	bayal	bayal
	daw "courir"	dawal	dawal
b.	Seedd "être froid"	sɛɛddal	sɛral
	muucc "être sauf"	muuccal	musal

Les exemples en (8a) ne révèlent aucune différence quant aux patrons CVC auxquels les suffixes du causatif et du bénéfactif s'adjoignent. Par contre, on constate immédiatement dans les exemples en (8b) un contraste entre les formes causatives et bénéfactives: le suffixe causatif (*-al*) sélectionne uniquement le patron CVC alors que le suffixe bénéfactif semble être neutre. La même remarque s'impose dans le cas du nominalisateur *-ɔ*:

(9)	BASE	NOMINALISATION (-ɔ)
	day "mesurer"	dayɔ
	mɛl "être"	mɛlɔ
	tɔɔpp "suivre"	tɔfɔ
	rɛɛpp "suivre sa destinée"	rɛfɔ

Les formes en (9) montrent que le suffixe nominalisateur *-ɔ* sélectionne le patron CVC, et qu'il ne peut s'attacher, par exemple, au patron CVVC (*tɔɔpp*) puisque le résultat de cette concaténation (**tɔɔppɔ*) est agrammatical. Ce qui est nouveau ici, c'est qu'en plus des conditions syntaxiques et sémantiques, il existe en wolof une condition morphologique (la corpulence du squelette) pour que l'affixation ait lieu. Ce principe peut être formulé comme suit:

(10) **L'affixation est sensible au squelette-CV**

Autrement dit, les affixes du wolof s'attachent à un gabarit prosodique et non à une trame phonétique. Avec un tel modèle de morphologie, on n'a besoin ni de règles de gémination ou de dégémination, ni de processus d'allongement et d'abrègement vocaliques; ce qui représente une simplification du système.

Il reste maintenant à examiner la question des types de phénomènes phonologiques que nous avons observés dans la description des faits du wolof, notamment la mutation consonantique et l'alternance vocalique.

4. Incidences phonologiques

Revenons sur le cas de l'inversif qui présente, à lui seul, tous les phénomènes phonologiques impliqués dans les exemples cités jusqu'ici.

(11) BASE	INCHOATIF	INVERSIF
yAb "charger"	yAb-i	yεbb-i
təj "fermer"	təj-i	tiijj-i
pAc "nouer"	fAs-i	fεcc-i
cəq "charger"	səx-i	səqq-i
qaad "attendre"	xaar-i	xaadd-i
rəp "mettre"	rəf-i	rəpp-i

Nous acceptons comme prémisses que: 1) la voyelle radicale des formes inversives est réalisée longue, cf. également Ka (1990); Mbodj & Sambou (1990); 2) S'agissant des alternances vocaliques et consonantiques, nous posons que les occlusives sont les phonèmes sous-jacents et que les voyelles qui changent de qualité sont les voyelles centrales [ə] et [ʌ].

4.1 Mutation consonantique

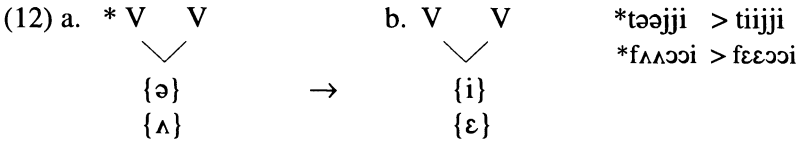
Deux séries de phonèmes nous intéressent dans les exemples en (11): *f*, *s*, *x*, *r* et *p*, *c*, *q*, *d*. Penchons-nous sur le couple *f/p* (on aurait pu en choisir un autre). On constate que *p* apparaît sous la forme [f] après voyelle et lorsqu'il ne fait pas partie d'une gémée, sous la forme [pp] lorsqu'il gémine et sous la forme [p] ailleurs. Bien qu'on ait soutenu dans les descriptions phonologiques du wolof que /f/ apparaît sous la forme [pp] lorsqu'il gémine, il ressort de notre analyse qu'il n'est pas nécessaire de postuler une alternance *f/pp* en ce sens que le phonème sous-jacent à cette soi-disant alternance est /p/. Par conséquent, nous croyons à une alternance *p/pp* et non **f/pp* (*f > ff > pp*). On a donc une situation très opaque où tous les allophones de /f/ peuvent également être des allophones de /p/ (l'inverse n'est pas vrai puisque [p] ne peut jamais être un allophone de /f/).

Ces faits mettent ainsi en évidence que les fricatives [f, s, x] sont respectivement des variantes spirantisées de [p, c, q]. Si l'on admet que ces fricatives sont des variantes conditionnées des occlusives correspondantes, cela implique que les fricatives en wolof peuvent ne pas être phonologiques. Bien entendu, un lecteur sceptique peut toujours s'interroger sur le choix des occlusives comme segments sous-jacents et des fricatives comme ceux dérivés. En d'autres mots, pourquoi postuler un processus de spirantisation et non l'inverse, c'est-à-dire un phénomène d'occlusivation. La réponse à cette question est simple: les faits montrent qu'il est plus économique de procéder par spirantisation que par durcissement dans l'analyse morphophonologique du wolof. De plus, il semble plus marqué de considérer que l'inventaire des consonnes phonologiques du wolof comprend d'une part, des occlusives sonores, mais non des occlusives sourdes et d'autre part, des fricatives sourdes et non des occlusives sourdes. Finalement, si l'on considère que la présence (le voisinage) d'une voyelle a un impact sur la qualité d'une consonne adjacente, il est naturel de s'attendre à ce que cette consonne s'affaiblisse, c'est-à-dire devienne moins occlusive: une variante spirantisée, cf. Charette (1986).

Par ailleurs, si le processus de spirantisation n'est pas en mesure d'affecter les occlusives sourdes géminées (ex. *ɾɔɔppi* (**ɾɔɔffi*), *fɛɛcci* (**fɛɛssi*), *sɔɔqqi* (**sɔɔxxi*), etc.), c'est en raison du fait que le second membre de la géminée ne satisfait pas à la description structurale de la règle, c'est-à-dire qu'il ne précède pas une voyelle, de même que le premier membre de la géminée ne suit pas immédiatement une voyelle, cf. Guerssel (1978); Hayes (1986), entre autres, sur l'intégrité et l'inaltérabilité des géminées.

4.2 Décentralisation des voyelles centrales

S'agissant des alternances vocaliques, nous avons écarté l'hypothèse de la transmission du trait [avant] par le suffixe *-i* à la voyelle radicale. En revanche, la tentation d'analyser les alternances vocaliques comme étant une réponse à une contrainte semble plus difficile à repousser. En effet, le processus de décentralisation des voyelles centrales en (11) s'applique en réponse à la contrainte phonologique universelle qui dit qu'une voyelle centrale ne peut être longue, c'est-à-dire associée à deux positions-V, cf. Lowenstamm (1986):



Il faut toutefois préciser que ce qui advient de la structure mal formée en (12a) reste spécifique à chaque langue. C'est en réponse à cette contrainte en (12a) donc, que les voyelles centrales [ə] et [ʌ] du wolof alternent avec leurs partenaires périphériques [i] et [ɛ], respectivement.

Conclusion

Dans cette étude, nous avons essayé de présenter une nouvelle perception du système morphologique du wolof. La complexité morphologique des constructions telles que l'inversif, l'inchoatif, le causatif, le bénéfactif et la nominalisation, rend presque incontournable la nécessité de reconnaître l'intérêt d'un modèle fondé sur des niveaux de représentations autonomes tels que le niveau du squelette-CV et le niveau segmental. On soulignera la simplicité avec laquelle il y est rendu compte des oppositions inversif vs inchoatif, causatif vs bénéfactif dont les faits imposent l'existence, mais qu'une approche morphologique basée sur le mot ne saurait expliquer que par le recours à un nombre impressionnant de règles qui ne sont pas toujours évidentes. Ainsi, au lieu de poser un lexème (une trame phonétique) sous-jacent à partir duquel les autres formes sont obtenues en adjoignant un suffixe, nous proposons que les patrons-CV forment en eux-mêmes des morphèmes entrés comme tels dans le lexique, et que les affixes sélectionnent les patrons auxquels ils s'attachent et non la trame phonétique.

Notes

1. Le wolof est une langue du groupe Ouest-Atlantique de la famille Niger-Congo parlée principalement au Sénégal et en Gambie. Nous tenons à remercier de leurs commentaires les évaluateurs de la revue. Par ailleurs, la présente étude a été rendue possible grâce à une bourse de doctorat du CRSHC #752-92-0379, organisme auquel nous exprimons toute notre gratitude.
2. La consonne glottale [ʔ] figure entre parenthèses pour indiquer que sa distribution est restreinte à l'initiale de morphème.
3. Les symboles C et V peuvent être remplacés par un squelette-X ou par un autre type d'unité

constituant la couche prosodique, la mora. Quoi qu'il en soit, les résultats de l'analyse seront les mêmes quel que soit le modèle de représentation adopté.

Bibliographie

- ARCHANGELI, D. (1983) «The Root-CV Template as a Property of the Affix: Evidence from Yawelmani», *NLLT*, vol. 1, p. 347-384.
- ARCHANGELI, D. (1991) «Syllabification and Prosodic Templates in Yawelmani», *NLLT*, vol. 9, p. 231-283.
- CHARETTE, M. (1986) «On leveling asymmetries in the consonantal system of Wolof», miméo., McGill University.
- DIOUF, J-L. & M. YAGUELLO (1991) *J'apprends le wolof*, Karthala, Paris.
- DIALLO, A. (1981) «Une phonologie du wolof», *CLAD*, vol. 78.
- GUERSSEL, M. (1978) «A Condition on Assimilation Rules», *Linguistic Analysis*, vol. 4, p. 225-254.
- HAYES, B. (1986) «Inalterability in CV Phonology», *Language*, vol. 62, p.321-351.
- KA, O. (1988) Wolof Phonology and Morphology: A Non-linear Approach, thèse de doctorat, University of Illinois at Urbana-Champaign.
- KA, O. (1990) «Are There Two a's in Wolof?», communication présentée à la 21e Conférence annuelle en linguistique africaine, Université de Georgie, Athènes, Georgie, USA.
- LOWENSTAMM, J. (1986) «À propos d'une hypothèse sur la forme primitive du type B en amharique», *Revue Québécoise de Linguistique*, vol. 16, n° 1, p. 157-180.
- MBODJ & SAMBOU (1990) «Phonologie du wolof», *AFLSH*, vol. 20, p. 179-192.
- MCCARTHY, J. & A. PRINCE (1986) «Prosodic Morphology», miméo., University of Massachusetts and Brandeis University.
- MCCARTHY, J. & A. PRINCE (1990) «Foot and Word in Prosodic Morphology: The Arabic Broken Plural», *NLLT*, vol. 8, p. 209-283.
- NDIAYE, M. D. (1991) «Quel système vocalique pour le wolof?», miméo., Université d'Ottawa.
- SAMB, A. (1983) Initiation à la grammaire wolof, *Initiations Études Africaines*, n° XXXIII, IFAN, Dakar.
- SAUVAGEOT, S. (1965) *Description synchronique d'un dialecte Wolof: le parler du Dyolof*, Mémoires de L'IFAN, vol. 73, Dakar.
- SCALISE, S. (1984) *Generative Morphology*, Dordrecht, Foris.
- TIMMONS, C. (1990) L'harmonie vocalique en wolof, mémoire de maîtrise, UQAM.